

Ecole élémentaire de BOEGE

Procès verbal du conseil d'école extraordinaire du 02/06/2016

NOM	PRÉSENT	EXCUSÉ
Directeur de l'école de Boège - Président : Hervé Masson	X	
Enseignantes		
Mme Beja Marie		X
Mme Genoud-Prachex Dominique		X
Mme Lordier Françoise	X	
Mme Chevalier Michèle	X	
Représentants des parents d'élèves titulaires		Suppléants assurant un remplacement
M Bogillot Emmanuel	X	
Mme Mahri Fatima	X	
Mme Davy Angeline		X
M. Martin Fabrice		X
Mme Sordet Nadège	X	
Inspecteur de l'Éducation nationale : M.Guitton Patrick		X
Maires des communes ou leurs représentants :		
Mme Fabienne Scherrer (Boège). Mme Duret	X	X
M. Guiberti (Saxel)	X	
Mme Mouchet (Saxel)	X	
Délégué départemental de l'Éducation nationale : Mme Perrollaz		X
VOIX CONSULTATIVE		
Membre du R.A.S.E.D. :		
Médecin scolaire :		
Infirmière scolaire :		
Assistante sociale :		
A.T.S.E.M.		
Enseignant complément de service direction : Mme Balet		
Enseignant remplaçant basé à l'école : Mme Jelmoni Bénédicte		
Enseignant de langues vivantes :		
Personne invitée :		
Mme Forel Nadine, Mme Burnichon Caroline, Mme Relhier Aude	X	
Mme Rogazy Céline (parents suppléants invités)	X	

Procès-verbal établi 02/06/2016

Le président, directeur de l'école,

Le secrétaire de séance,

Nom : M. Masson Hervé

M. Bogillot (représentant des parents)

Ce conseil d'école a comme unique objet à l'ordre du jour la validation du projet de PEDT proposé par la mairie (vendredi après-midi libéré).

I. Mme Scherrer (Mairie de Boège) présente le rapport d'activité de l'année Evaluation des TAP et du PEDT

La réunion du Comité de pilotage du PEDT a eu lieu le 9 mai. Sous réserve de mises à jour (petites modifications dans la composition du Copil, et de certaines associations, renouvellement de certaines activités et donc nouveaux intervenants, formation au 1ers secours de tous les animateurs de surveillance), les principes généraux qui animent l'organisation des TAPs ont été rediscutés et confirmés.

Un bilan a été fait de l'enquête auprès des familles qui dénote un haut niveau de satisfaction.

Le PEDT sera mis à jour et resoumis à approbation des services compétents dans les semaines qui viennent.

La parole est donc aux représentants des parents.

L'ensemble des représentants des parents au conseil d'école sont satisfait des actions qui ont été menées au cours de l'année scolaire 2015/2016.

II. Prolongation de la demande de dérogation concernant le regroupement des TAPs le vendredi après-midi.

La mairie rappelle que pour demander cette prolongation il faut que le Conseil d'Ecole se prononce par un vote sur ce point.

L'enquête auprès des familles confirme l'adhésion unanime au vendredi après-midi.

Le projet d'horaires 2016/2017 (libération de vendredi après-midi est mis au vote.

9 voix pour et 4 abstentions